



CONSTRUIRE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

METHODOLOGIES CROISÉES

& MODE PROJET D'IUFN
MODE LABO'M 21





RENFORCER LA DURABILITÉ DE NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE

L'alimentation est une activité centrale dans toute société humaine en raison de sa nécessité biologique et du rôle charnière qu'elle joue dans notre vie sociale et culturelle : tout le monde a besoin de manger ! Le choix des aliments que nous produisons et consommons, le lieu d'où ils proviennent, les pratiques de production, de transformation et de distribution utilisées influent de façon considérable sur l'état de notre planète, sur celui de notre santé et de la qualité des liens sociaux qui nous unissent.

Les collectivités territoriales sont parmi les acteurs qui cristallisent aujourd'hui les enjeux du développement durable. Elles sont les facilitateurs de la transition sociale-écologique de leur territoire. En écho à une demande citoyenne croissante et des urgences planétaires désormais partagées, elles innovent et expérimentent des alternatives au système alimentaire actuel. L'approche territoriale reliant bassins de vie urbains, les espaces agricoles périphériques et les territoires ruraux en est une..

Des objectifs très divers encouragent les collectivités à se lancer dans une telle aventure : augmenter l'autonomie alimentaire locale ; répondre à l'attente des citoyens en matière d'alimentation durable et de santé ; lutter contre le réchauffement climatique à travers la préservation d'espaces verts et de terres arables dans les zones péri-urbaines ; développer l'emploi local non-délocalisable dans le secteur agro-alimentaire ou encore promouvoir l'image des territoires à travers des produits de terroir.

Pour construire un projet alimentaire territorial durable, capable d'englober ces différents objectifs, une approche transversale nouvelle doit être explorée. Les collectivités sont à ce jour encore peu outillées en termes méthodologiques. Malgré une profusion d'initiatives locales et souvent sectorielles (circuits courts, approvisionnement locaux des cantines scolaires, etc.), les politiques alimentaires territorialisées font aujourd'hui défaut.

Un besoin d'accompagnement méthodologique est alors exprimé par les acteurs de terrain. Pour y répondre, le Conseil départemental de la Gironde/ Labo'M 21 et IUFN se sont associés afin d'élaborer ensemble ce guide pratique de construction d'un projet alimentaire territorial durable. Ce document propose alors deux approches méthodologiques, deux philosophies adaptées aux sensibilités de chacun, mais qui poursuivent le même objectif : la co-construction d'un système alimentaire territorialisé durable comme un bien commun.

Bonne lecture !

& IUFN
LABO'M 21

SOMMAIRE

- Un projet alimentaire territorial durable PAGE 3
- Passer à l'action PAGE 5
- Construire son projet alimentaire en MODE PROJET PAGE 7
- Construire son projet alimentaire en MODE LABO'M21 PAGE 11
- Les acteurs PAGE 14

Ce document est diffusé gratuitement, afin de permettre au plus grand nombre d'acteurs territoriaux de s'approprier la démarche de construction de leur propre vision « alimentaire » du territoire.



UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DURABLE

Prévus dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

Développer un projet alimentaire territorial c'est alors tout d'abord répondre à une demande sociale clairement exprimée par la population d'une plus grande maîtrise de son alimentation (accessibilité pour tous à des produits alimentaires locaux, frais, sains et de saison) et d'une plus grande transparence dans les processus de culture et de transformation des produits alimentaires de la fourche à la fourchette.



Pour les acteurs locaux, les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et recouvrent alors les finalités du développement durable :

- **production et consommation responsables** : à travers la structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation de producteurs alimentaires et à la préservation des terres arables sans lesquels la production n'est pas possible ; accompagnement des changements des comportements et des régimes alimentaires
- **préservation de la biodiversité** : à travers la généralisation des modes de production agro-écologiques et respectueux des variétés, des espèces, de la qualité des eaux et de la diversité écologique, dont la production biologique
- **cohésion sociale et territoriale** : à travers des produits de qualité accessibles à tous et partout et de nouveaux partenariats entre les territoires (urbains, péri-urbains et ruraux) et les acteurs dans toute leur diversité
- **épanouissement des êtres humains** : à travers la reconquête des savoir-faire et cultures culinaires, qui sont des facteurs de plaisir, de goût et de convivialité
- **lutte contre le changement climatique** : à travers des circuits de distribution optimisés, des pratiques culturelles et des régimes alimentaires à faibles émissions des gaz à effet de serre
- **gouvernance participative** : à travers son caractère collectif et co-responsable, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire, parties prenantes du futur système alimentaire territorial. En ce sens, le projet alimentaire territorial contribue à l'affirmation d'une identité et d'une culture du territoire.

Il s'agit donc de co-construire une action transversale, multisectorielle fondée sur l'écoute et la participation de toutes les parties prenantes du territoire.

Pour permettre cela, nous avons besoin de :



soutenir et d'outiller les acteurs locaux et les collectivités territoriales pour faciliter la mise en pratique de ces démarches.



identifier, structurer et mieux partager les bonnes pratiques et des actions innovantes en matière de l'alimentation durable pour tous.



favoriser et de faciliter l'accès des décideurs publics aux connaissances scientifiques à travers un échange soutenu avec le monde de la recherche.

Les stratégies alimentaires territoriales sont ainsi de nouveaux des piliers majeurs et fédérateurs des politiques publiques locales.

PASSER À L'ACTION : CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

DEUX PHILOSOPHIES, DEUX METHODES,
UNE MÊME VISION DU BIEN COMMUN.

En s'appuyant sur des accompagnements réussis des collectivités territoriales, IUFN et le Conseil Départemental de la Gironde ont développé deux méthodologies complémentaires afin d'aiguiller et d'outiller les collectivités dans la construction de leur projet alimentaire territorial.

MODE PROJET
PROPOSÉE PAR IUFN



S'APPUYER
SUR L'EXISTANT

Le « Mode projet » proposé par IUFN s'appuie sur un état des lieux co-construit et partagé avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire local. Fondé sur l'analyse de la réalité agricole et alimentaire territoriale, il permet de fixer des objectifs et une vision commune du système alimentaire souhaité et d'organiser une gouvernance territoriale pour le soutenir.

MODE LABO'M 21
PROPOSÉE PAR CD33



PARTIR D'UN
FUTUR SOUHAITÉ

Le « Mode Labo » développé par le Conseil Départemental de la Gironde s'appuie sur les méthodes de *backcasting* et permet aux territoires de se projeter dans un futur souhaité qui devient le point de départ des réflexions sur un nouveau projet territorial. Cette méthode, de par ses techniques d'animation innovantes et dynamiques, favorise la prise de conscience et la compréhension des enjeux liés à l'alimentation durable.

Partir d'un futur souhaité ou s'appuyer sur l'existant, ces deux méthodologies visent à faciliter le travail des collectivités en insistant sur la place de l'animation et du dialogue territorial.



CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE PROJET PROPOSÉ PAR IUFN



La construction d'un Projet alimentaire en mode projet proposée par IUFN reconnaît comme préalable le caractère unique de chaque territoire. La méthodologie sert donc de canevas de réflexion stratégique, qui doit ensuite être travaillé en fonction des spécificités et des besoins de chaque collectivité. Elle repose sur 5 phases successives, partant du constat de l'existant vers la préfiguration de l'action à mener, jusqu'à la phase d'évaluation *ex post*.

Cette méthodologie vise à répondre à plusieurs enjeux inhérents à la thématique des systèmes alimentaires territorialisés:

- L'enjeu de transversalité interne à une collectivité autour de la question alimentaire.
- L'enjeu de mobilisation d'acteurs locaux.
- L'enjeu de rassemblement, voire de production de données sur la situation alimentaire locale afin d'assurer la pertinence des actions décidées.



CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE LABO'M 21 PROPOSÉ PAR LE CD33



La construction d'un Projet alimentaire en mode Labo'M 21 suppose d'inverser le fonctionnement classique de la réflexion. Le point de départ devient ici la définition du futur souhaité collectivement. En d'autres termes, il s'agit donc de dessiner ensemble les contours de l'avenir qui permettra d'accéder à une capacité alimentaire pour tous.

La méthodologie propose ensuite en 7 phases d'identifier les parties concernées, les pratiques existantes comme autant de sources d'inspirations, les compétences nécessaires pour y arriver puis de se mettre dans une logique de coresponsabilité permettant à chacun de mesurer sa part d'une responsabilité dans un écosystème territorial et de définir ainsi un nouveau mode de gouvernance territoriale permettant de s'appuyer sur chacun pour définir et mettre en œuvre les nouvelles solutions à la hauteur des enjeux.



CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE PROJET

CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE PROJET
MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE PAR IUFN

IUFN | international
urban
food
network

Cette approche de construction du projet alimentaire territorial repose sur trois piliers méthodologiques :

MÉTHODOLOGIE
PROPOSÉE PAR IUFN

- **La concertation avec les parties prenantes territoriales.**
- **La production d'un diagnostic du territoire** qui sert de socle aux délibérations des acteurs.
- **L'évaluation et la mesure d'impact** à travers d'indicateurs choisis et ce à chaque phase de la méthodologie.



Son fondement est un état des lieux co-construit et partagé avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire afin de fixer des objectifs et une vision commune du système alimentaire souhaité.

La méthodologie d'IUFN est issue du mémoire de fin d'études d'Anna Faucher, Responsable du Pôle Conseil et Accompagnement d'IUFN « *Initier une gouvernance alimentaire, guide à l'intention des collectivités* » et a été validée empiriquement dans le cadre d'accompagnement technique de la ville de Bordeaux et du Pays Basque.

1

PRÉFIGURATION DE L'ACTION ET COMITÉ DE PILOTAGE

L'objectif de cette phase est d'établir la feuille de route. Pour cela, il est nécessaire de formaliser l'engagement de la collectivité et des principaux partenaires. C'est l'occasion de constituer une première instance de gouvernance interdisciplinaire qui explicite les attentes et les rôles de chacun – un Comité de pilotage (COPIL).

ENTRETIENS DE CADRAGE

Les entretiens de cadrage sont réalisés avec les élus locaux, les membres des différents services techniques concernés et les membres du COPIL. Ils ont pour objectif de :

- **Faire émerger la vision et les attentes des élus et des techniciens territoriaux** en matière de gouvernance alimentaire
- **Cartographier les éléments de politique existants** pouvant entrer dans la politique alimentaire globale de la collectivité.

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS EXTERNES

L'objectif de cette phase est de produire une cartographie des parties prenantes de la future politique alimentaire du territoire, afin de mieux comprendre :

- **Leurs compétences et leur positionnement par rapport à la question alimentaire.** Il est important de mettre en lumière les outils et leviers d'action dont dispose chaque acteur.
- **Leurs actions existantes, leur volonté et leur possibilité de s'engager dans d'autres actions.**
- **La manière de les associer à l'élaboration de la politique territoriale alimentaire** afin d'assurer leur mobilisation, et ainsi, définir un plan de concertation qui prenne en compte les contraintes spécifiques à chaque acteur (en termes de ressources, de temps, de priorités, etc.).

QUELLES COMPÉTENCES POUR UN COMITÉ DE PILOTAGE MULTIDISCIPLINAIRE ?

Un comité de pilotage peut être considéré comme efficace, s'il permet un vrai dialogue facilitant la compréhension des enjeux et des attentes propres à chaque partie prenante. Il doit faciliter le dépassement des préjugés et faire avancer le group vers la création d'une culture commune.

Pour cela, une composition multi-acteurs ou en l'occurrence multi-experts est recommandée, recouvrant des compétences très diverses – agronomie, urbanisme, sociologie, santé, connaissance des problématiques locales spécifiques...

Dans cette phase, un lien est également établi avec la communauté scientifique locale pour l'associer de manière très opérationnelle au processus de concertation. Les échanges entre les acteurs territoriaux et les acteurs académiques/scientifiques sont alors facilités par IUFN.

À l'issue de cette étape, une cartographie des acteurs est proposée à la collectivité accompagnée. Elle permet de promouvoir les initiatives existantes et d'identifier les acteurs ressources du territoire pour mettre en place un plan d'action co-porté. Pour aller plus loin, il est recommandé d'aller interroger les acteurs identifiés pour les associer dès les premières phases aux réflexions menées par la collectivité.

2

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

L'objectif de cette action est de réaliser un diagnostic partagé du profil agricole et alimentaire du territoire. Les modalités de concertation afin d'assurer la mobilisation des acteurs autour des éléments de diagnostic auront été définis préalablement avec le COPIL en s'appuyant sur la cartographie des acteurs. Cette phase peut donc prendre des formes différentes selon les spécificités du territoire.

Notre expérience montre qu'il est peu courant de disposer de données fiables sur la totalité des aspects du système alimentaire d'un territoire donné. Par exemple, un diagnostic agricole peut avoir été réalisé, mais aucune donnée n'être disponible sur les ménages en situation de précarité nutritionnelle. L'enjeu est alors de rassembler les données existantes et d'identifier les manques et les moyens de les combler.

CHOIX D'INDICATEURS DE MESURE D'IMPACT

Il est pertinent d'établir dès cette phase un choix d'indicateurs pour pouvoir évaluer les impacts positifs et/ou négatifs des actions qui seront décidées sur le système alimentaire du territoire. Les indicateurs peuvent être qualitatifs et/ou quantitatifs. Leur définition vise à rendre le projet alimentaire territorial en cours de création mesurable.

Cette étape débouche sur la production d'un Diagnostic territorial du système alimentaire, socle de connaissances commun validé par le Comité de Pilotage mais également les acteurs territoriaux.

3

ÉLABORATION D'UNE STRATEGIE TERRITORIALE

Après le travail de diagnostic approfondi, cette étape doit permettre de construire sur les connaissances et les données accumulées, propres à chaque territoire et de définir des pistes d'actions visant la mise en place d'une politique alimentaire locale. Cette dernière doit s'attacher à reconnaître et relier toutes les initiatives dispersées, compartimentées d'un territoire afin de structurer une stratégie globale basée sur une nouvelle gouvernance.

Pour préparer un plan d'action, plusieurs étapes :

- **La capitalisation des idées et des besoins** exprimés par les acteurs du territoire lors des entretiens
- **La mise en place d'une instance de gouvernance** et de co-construction locale
- **L'élaboration et la validation d'un document d'orientation politique**
- **La co-construction d'un programme pluriannuel d'actions**
- **L'intégration de la politique alimentaire aux projets de territoire**

Cette étape doit permettre de rédiger une feuille de route co-construite et validée par tous les acteurs. Elle définit alors à la fois une vision territoriale et les objectifs chiffrés (ou non) pour un système alimentaire durable, les sous axes de travail et les actions à court, moyen et long terme portées par un ou plusieurs acteurs du territoire.

4

MISE EN OEUVRE

L'instance de gouvernance locale doit être en capacité d'établir un programme pluriannuel d'actions s'inscrivant dans le cadre de l'action territoriale existante. Ce programme d'actions veille donc avant tout à l'articulation des politiques et des objectifs des différents partenaires. Des actions déjà en cours peuvent être intégrées afin de les encourager et les systématiser.

L'Agenda 21, un outil pertinent pour une politique alimentaire territoriale

L'Agenda 21 se prête particulièrement bien à la mise en place d'un projet alimentaire territorial en développant davantage l'entrée thématique 'alimentation' dans son plan d'action. L'Agenda 21 est un cadre d'action ouvert aux expérimentations et innovations qui doit permettre de lancer de nouvelles actions et de faire de la gouvernance alimentaire territoriale un objectif à part entière. Outil transversal par excellence, il peut faciliter la prise en compte du diagnostic initial et des actions qui en découlent dans le projet global du territoire.

Le programme d'actions co-porté par la collectivité et les différents acteurs ressource du territoire doit permettre d'atteindre les objectifs fixés en termes de :

- **gouvernance** grâce à la mise en place d'une triple transversalité : entre les différents échelons administratifs, entre les services compétents d'une collectivité et entre les différents types d'acteurs concernés par le système alimentaire (publics, privés, associatifs, etc.)
- **durabilité** grâce aux actions concrètes favorisant la mise en place d'un système alimentaire territorialisé.

LES INDICATEURS DE SUIVI

Un indicateur peut être un chiffre (indicateur quantitatif) ou un état (indicateur qualitatif).

Un indicateur doit être :

- **spécifique et pertinent** (refléter précisément les objectifs à atteindre)
- **mesurable** de façon objective à partir de sources d'informations précises et fiables à indiquer dans le cadre logique,
- **disponible** à un coût et dans des délais acceptables.

Afin d'anticiper l'intégration de la politique alimentaire à la stratégie territoriale et de faciliter la collecte de données, il est préférable de s'appuyer sur des indicateurs déjà utilisés au sein des différents cadres d'action de la collectivité (Agenda 21, PCET, etc.) ou bien par les Chambres Consulaires (Chiffres clés du territoire, etc.).

5

ÉVALUATION

L'étape d'évaluation est aujourd'hui généralement absente des projets de politique alimentaire locale. Pourtant, être en capacité de mesurer l'impact des actions menées est indispensable pour se rendre compte des résultats concrets sur le terrain et pour évaluer l'efficacité de la politique globale.

Pour cela, une attention particulière doit être portée dès le début du projet à la cohérence entre les objectifs et les actions choisies pour les atteindre.

Ensuite, un choix d'indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) est validé pour pouvoir évaluer les impacts positifs et/ou négatifs de ces actions sur le système alimentaire du territoire et les rendre mesurables dans le temps.

Cette étape (à renouveler tous les ans) vise à faire un arrêt sur l'image pour mesurer l'impact du plan d'action choisi et pour s'assurer de la cohérence globale du projet alimentaire territorial. Elle vise également à pérenniser l'instance de gouvernance locale, grâce à un focus particulier sur le processus participatif.





CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE LABO'M 21

CONSTRUIRE SON PROJET ALIMENTAIRE EN MODE LABO'M 21
MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE PAR CD33



Le Département de la Gironde a fait du Défi de la capacité alimentaire pour tous, le Défi prioritaire de son Agenda 21 local.

MÉTHODOLOGIE
PROPOSÉE PAR **CG33**



D'un point de vue stratégique, le Département de la Gironde, IUFN (International Urban Food Network), le Chantier régional de la gouvernance alimentaire en Aquitaine (co-piloté par la DREAL, la DRAAF et l'ARS) et le Réseau des Agenda 21 girondin ont travaillé en partenariat étroit en 2014 sur un kit méthodologique à destination des territoires souhaitant initier une démarche de Projet alimentaire territorial durable à leur échelle, en « Mode Labo ».

Cette méthode permet, en 7 étapes outillées, de définir collectivement l'ambition et les chemins de transition pour parvenir à une capacité alimentaire pour tous, pour aujourd'hui et pour demain.

1

FIXER LE CAP ET L'AMBITION LA CAPACITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS, POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

L'objectif est de définir en préalable des cibles ambitieuses de transformation qui permettent aux acteurs de se projeter dans un futur souhaité.

Cette étape à la définition de l'objectif à atteindre qui devient le point de départ des réflexions et de la projection de nouvelles solutions et de nouvelles alliances.

LIVRABLES PRODUITS PAR LE DÉPARTEMENT

- **Un film d'animation permet de révéler un futur positif** à travers 4 tranches de vie de personnages
<https://www.youtube.com/watch?v=2PBz0eTAJOk>
- **Un Journal TV fictionnel du jeudi 10 mars 2033** dans lequel les médias reviennent sur 20 années de mise en œuvre du Défi capacité alimentaire
https://www.youtube.com/watch?v=tWya_OrHbSc

2

IDENTIFIER LES PARTIES CONCERNÉES

Une pré-identification des acteurs et des catégories d'acteurs permet de se projeter dans les chaînes d'interactions liées aux responsabilités croisées dans l'atteinte du Défi et pour chacune des cibles.

L'approche par le thème de l'alimentation permet d'ouvrir les champs des acteurs concernés en appui, bien sûr, sur les acteurs du domaine agricole et agro-alimentaire mais aussi aux acteurs de la solidarité au monde associatif, aux collectivités locales, à l'Etat dans sa transversalité, aux citoyens...



3

IDENTIFIER LES BONNES ET LES MEILLEURS PRATIQUES

En partenariat avec l'Université de Bordeaux-Montaigne et IUFN, un recensement des bonnes et des meilleurs pratiques, locales, mais aussi nationales et internationales permet aux acteurs d'un système alimentaire territorial de se situer en capitalisant sur l'existant sans pour autant chercher à reproduire à tout prix. La capitalisation vise à mettre en exergue les chemins de transformation qui permettent aux acteurs d'atteindre leurs objectifs.

LIVRABLES PRODUITS PAR LE DÉPARTEMENT

- **Un film a été réalisé sur l'expérience pionnière de Mouans-Sartoux (06)** à travers la mise en œuvre d'une régie municipale agricole pour l'approvisionnement de la restauration scolaire en 100% bio-local <https://www.youtube.com/watch?v=StzhZJ7Im28>
- **Un recensement des initiatives girondines** vient proposer plus de 600 acteurs et solutions en Gironde :
 - **sur un carte interactive** - <http://carto.gironde.fr/agenda21/>
 - **dans un guide en libre téléchargement** - http://www.gironde.fr/jcms/cgw_80390/guide-des-solutions-et-des-acteurs-du-developpement-durable

4

IDENTIFIER LES COMPETENCES DES ACTEURS

Pour la mise en œuvre d'un projet alimentaire dans sa globalité, personne ne possède à lui seul l'ensemble des compétences. En revanche, le pari est fait que l'écosystème territorial possède l'ensemble des compétences qu'il s'agit donc de mettre en relation.

BOURSE AUX INGÉNOSITÉS GIRONDINES

L'outil « Bourse aux ingénosités girondines » permet de mettre en relation des besoins et des demandes de compétences pour la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial. Il s'agit d'un outil numérique permettant de référencer un ensemble de compétences nécessaires pour la mise en œuvre du projet. Chaque acteur peut ensuite soit s'identifier comme ayant une compétence à proposer, soit comme ayant une compétence à solliciter.

L'outil bourse aux ingénosités est un outil apprenant qui permet également de révéler les besoins en compétences non pourvus. Il qui permet ensuite de déclencher une dynamique de mobilisation territoriale, voire de formation.



5

MESURER LES PARTS DE RESPONSABILITÉ

Dans l'objectif que chacun « fasse sa part » à la hauteur des enjeux, de ses capacités et de ses responsabilités, encore faut-il que chacun puisse effectivement apprécier sa part ainsi que son degré d'avancement.

UN MODÈLE DE CONTRIBUTION : L'OPEN DATA

Le « modèle de contribution », accessible en *opendata* permet d'apprécier le partage des responsabilités et d'objectiver un modèle de dialogue entre les acteurs concernés. Autrement dit, saisir sur l'ensemble du champ de l'alimentation à l'échelle locale, quelle est la responsabilité des collectivités, de l'Etat, des entreprises et agriculteurs, des ménages, des associations...

Cet outil permet de se mettre d'accord ensemble sur ce que fait chacun aujourd'hui et ce que nous devrions faire individuellement et collectivement pour agir à la hauteur de nos responsabilités, de nos capacités et des enjeux.

<http://catalogue.datalocale.fr/dataset/indicesdd-agenda21-cg33>

6

COORDONNER UNE DYNAMIQUE DE CONTRIBUTIONS MULTI-ACTEURS

Cette action consiste à organiser la gouvernance locale et la dynamique de contribution au sein d'une instance appelée Plateforme multi-acteurs de gouvernance alimentaire. Elle s'appuie sur une approche élargie du fonctionnement global de la chaîne de valeur de l'alimentation.

L'instance participative ainsi créée permet alors d'une part de coordonner les actions collectives et d'autre part d'organiser les convergences et synergies dans une chaîne d'interaction et d'interdépendances entre les acteurs. C'est la coresponsabilité.

Une Plateforme de gouvernance permet de formaliser la complexité du système tout en proposant une approche simple et collaborative.

7

LE PROGRAMME DE CORESPONSABILITE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

La formalisation et l'adoption du programme de coresponsabilité permet de rendre concret et opérationnel l'engagement des acteurs. Il s'appuie sur des actions dites « démonstratives » qui ont vocation à commencer « dès le lendemain » et des actions dites « structurantes » ayant une portée sur le moyen terme.



LES ACTEURS

IUFN ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE / LABO'M 21 VOUS ACCOMPAGNENT DANS LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL


N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

IUFN | international
urban
food
network

Marketa Braine-Supkova
FONDATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
marketa.braine@iufn.org

Anna Faucher
RESPONSABLE PÔLE CONSEIL
ET ACCOMPAGNEMENT
anna.faucher@iufn.org

06 71 16 81 29
contact@iufn.org

@iufn 

www.iufn.org 

Sustainable Food
Systems for City Regions 

IUFN 

IUFN

INTERNATIONAL URBAN FOOD NETWORK

IUFN, International Urban Food Network est une association internationale de promotion des systèmes alimentaires durables pour les régions urbaines basée à AgroParisTech, à Paris.

IUFN vise à accélérer la transition des collectivités vers un système alimentaire territorial et durable, comme un nouveau paradigme de développement territorial. C'est un processus d'apprentissage progressif, un processus de conduite de changement dont le fil rouge est l'accès à l'alimentation durable pour tous.

L'association soutient concrètement cette transition positive à travers des actions de sensibilisation, par la production de connaissances nouvelles et pluridisciplinaires et enfin par des missions d'accompagnement technique des collectivités pour la construction de leur projet alimentaire territorial.

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr

Gironde/Labo'M 21

05 56 99 67 64
agenda21gironde@gironde.fr

@agenda21gironde 
#LaboM21

http://agenda21.gironde.fr 

LE LABO'M 21

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Le Labo'M 21 du Conseil départemental de la Gironde est un espace de créativité et d'innovation pour concevoir collectivement des solutions qui soient à la hauteur des enjeux du monde tel qu'il est en mobilisant l'ensemble des capacités locales. C'est un espace physique convivial, accessible à tous, doté du matériel nécessaire aux méthodes agiles, participatives et à la construction collective...

C'est aussi un «mode labo» exportable à l'envie dans les organisations et sur les territoires pour penser différemment et inventer des représentations et des modalités d'action accessibles au plus grand nombre pour se projeter dans des solutions en coresponsabilité, résilientes et solidaires.

Le Labo'M 21 mobilise des méthodes créatives éprouvées tout comme il panache, mélange, s'inspire et adapte en fonction de chaque situation, acteur, opportunité ; toujours unique... Il s'agit de dessiner des chemins de transformation désirables, durables et justes pour tous, d'y tisser les transitions sociétales, d'essayer de nouveaux angles, de nouveaux outils, de revendiquer le droit à l'erreur, d'apprendre, de partager, d'échanger, de co-construire...

& IUFN LABO'M 21

IUFN | international
urban
food
network



IUFN

06 71 16 81 29
contact@iufn.org
www.iufn.org

Gironde/Labo'M 21

05 56 99 67 64
agenda21gironde@gironde.fr
http://agenda21.gironde.fr